



**DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE GIVRY**

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2017-161

**DEMENAGEMENT DE M. et MME VAILLANT,
AU 28 Rue de Beaune
Les 06, 07 ET 08 NOVEMBRE 2017**

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande de la Société Français de Déménagement, en date du 12 octobre 2017, devant procéder au déménagement de M. et Mme VAILLANT, sis N° 28 Rue de Beaune, pétitionnaire,
Considérant qu'il est nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique et pour éviter tout accident, de prendre toutes mesures utiles pour réglementer la circulation et le stationnement.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GIVRY

A R R Ê T É

ARTICLE 1 : Du lundi 6 novembre 2017 au mercredi 8 novembre 2017 (journée) la rue de Beaune sera ainsi réglementée :
 Circulation par alternant manuel au droit du chantier
 Stationnement interdit au droit du n°11 Rue de Beaune

ARTICLE 2 :
Une signalisation régulières sera mise en place et entretenue par le pétitionnaire (S.F.D.).

ARTICLE 3 :
 Le présent arrêté devra être affiché sur le chantier pendant toute sa durée.

ARTICLE 4 :
 Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies, conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 :
 Le commandant de la Brigade de Gendarmerie et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Givry, le mardi 17 octobre 2017



Juliette Méténier-Dupont
Le Maire

Juliette Méténier-Dupont

DIFFUSION :
 Centre d'Incendie et de Secours : elamy@SDIS71.fr
 Gendarmerie : cob.givry@gendarmerie.interieur.gouv.fr
 Journal de S&L : Emmanuel.mere@orange.fr
 Communications; communication@mairiedegivry.fr

MAIRIE :
 Affichage panneau
 DST : danielgauthey@mairiedegivry.fr
 ST : ateliersmunicipaux@mairiedegivry71.fr
 Police Municipale : pascaljanet@mairiedegivry.fr

PETITIONNAIRE : contact@demenagement-sfd.fr